

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la décision n° 2/2020 du comité «Commerce» UE-Singapour du 27 avril 2020 relative à l'interprétation, en vertu de l'article 16.1, paragraphe 4, point d), des articles 10.17 et 10.22 de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la République de Singapour en ce qui concerne les modifications apportées à la protection des indications géographiques des vins, spiritueux, produits agricoles et denrées alimentaires enregistrées à Singapour [2020/644]

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 150 du 13 mai 2020)

Sur la page de couverture et page 140, dans le titre:

au lieu de: «du 27 avril 2020»,

lire: «du 17 avril 2020».
